

Feu vert pour les premiers travaux de la piste cyclable, Auch-Aubiet



Feu vert pour les premiers travaux de la piste cyclable, Auch-Aubiet

C'est au rond-point de Marsan que ce jeudi après-midi 11 mai a été lancé officiellement le chantier de la piste cyclable, Auch-Aubiet, en présence de Philippe Dupouy, président du Conseil départemental, Jean-Pierre Cot, président de la commission des routes, Lydie Toison, Conseillère Départementale en charge des mobilités douces, Charline Dumont et Jérôme Samalens, conseillers départementaux du canton Auch-2.

Une première étape

Il s'agit du premier tronçon cyclable sécurisé d'une liaison de mobilités actives multimodales qui s'établira entre les gares d'Auch et d'Aubiet, soit 12 kilomètres sur 3 mètres de large pour un coût de 3,8M€. La mise en service est prévue d'ici 2 ans.

Ce projet est subventionné à hauteur de 80% au titre des Fonds Mobilités Actives de l'État, de la Dotation de Soutien à l'Investissement Département et du plan Régional Vélo.

La seconde étape

La seconde étape concernera la section entre Aubiet et l'Isle-Jourdain, en passant par la gare de Gimont, soit 25 kilomètres, pour venir se raccorder à l'infrastructure cyclable existante entre l'Isle-Jourdain et Blagnac.

Rappel du projet

Ce projet Auch-Aubiet comprend les études environnementales, la réalisation et les équipements de la piste cyclable et une diversité d'aménagement, tels que les points de franchissements singuliers comme le giratoire de Saint-Cricq, les carrefours avec les voies adjacentes, des aires d'arrêts, ou encore, un aménagement paysager.

L'opération consiste à réaliser une piste cyclable sécurisée du trafic routier le long de l'ex RN 124. Cette piste cyclable bidirectionnelle bénéficiera d'une largeur de 3 mètres, et sera séparée de la route départementale par un séparateur bois ou par une haie, selon le secteur. Elle sera revêtue d'un enrobé bitumineux grenailé (aspect différent de la couche de roulement de la route départementale), avec des techniques et des matériaux limitant l'impact sur l'environnement.

Les carrefours avec d'autres voies seront aménagés par l'apposition d'une signalisation de police laissant la priorité aux véhicules et d'un éclairage public autonome et solaire pour sécuriser les usagers. La piste sera agrémentée d'un embellissement végétatif et équipée de zone de repos, à Lahitte et Marsan.

Enfin, la chaussée de la RD924 sera reprise afin de proposer un itinéraire rénové tant pour les usagers motorisés que pour les vélos.

« Avec ce projet d'itinéraire cyclable sécurisé, nous souhaitons offrir une continuité de services alternatifs dynamiques pour les déplacements quotidiens et touristiques entre les pôles urbains d'Auch et Toulouse, mais aussi sur les déplacements plus locaux dans le Gers. Cette offre de mobilité active s'inscrit en adéquation avec les attentes formulées par les Gersois dans le cadre des consultations participatives. Le succès du Dimanche à deux roues organisé sur cet itinéraire, réunissant 700 participants, vient conforter notre volonté de développement de ce type d'infrastructures », détaille Philippe Dupouy.

Le calendrier

Ce chantier Auch-Aubiet se divise en 2 sections.

La section Auch – Marsan : Mai 2023 à septembre 2023 (25 semaines de travaux)

Et la section Marsan – Aubiet : 1er semestre 2024.

